

Les travailleurs handicapés vieillissants

Sous la direction d'Alain BLANC
Presses universitaires de Grenoble,
2008, 244 p., 21 €

Une préoccupation scientifique nouvelle que cette rencontre du handicap, du travail et du vieillissement, telle est l'alerte que lance le sociologue Alain Blanc dans la préface de *Les travailleurs handicapés vieillissants*, paru aux presses universitaires de Grenoble, ouvrage clair et dense qu'il a dirigé dans une dimension prospective et originale. À nouveau, et spécifiquement à propos de cette question, le modèle social français y est interrogé. Travailler et vieillir en espace protégé, en milieu ordinaire ? Quelle vie après le travail pour les personnes qui n'ont connu, bien souvent, que des espaces *protégés* ou tout au moins particularisés ?

Quand l'opinion acquiesce aujourd'hui, bon gré mal gré, à la présence des personnes en situation de handicap dans les différentes sphères de l'existence, l'amour, le jeu, l'étude, voilà, en effet, que la personne handicapée vieillissante débusque involontairement les retards de la pensée dans le domaine du travail, et dans bien d'autres encore. Car le livre opère comme un révélateur des problématiques privées, intimes parfois, qui s'enchevêtrent à celle du travail, à la question du logement, aux soucis des parents, au temps qui passe et qui surprend, à la fatigue, à l'usure. Ce livre de chercheurs apporte une argumentation solide et méthodique aux thèses qu'il présente. Mais le discours n'est pas feutré, ni ergoteur, ni pédant comme on le voit si souvent ; les neuf contributions charpentant l'ouvrage apportent leur sel polémique à un discours de la protection qu'on tient encore couramment pour le solfège unique.

L'époque s'annonce rude pour l'emploi, les solidarités en ce domaine seront-elles actives pour les plus fragilisés ? Alain Blanc attire notre attention, aussi, sur les possibles mésinterprétations de la loi de 2005, et, chiffres à l'appui, montre l'existence du risque d'assimilation de l'inefficience au travail à la qualification, voire au statut, de travailleur handicapé.

Retenons quelques traits tirés de cet ouvrage bienvenu. Une analyse comparative dans trois pays européens, sous la plume de Dominique Velche, révèle le sabir et la philosophie des organisations internationales dans un contexte de fragilisation des protections sociales : ces *Active Labour Market Policies*, tentent de mettre ou remettre au travail celles et ceux qui n'en n'avaient pas ou qui, pour diverses raisons, ne pouvaient pas travailler. Le travail et la production, nœud gordien du *workfare state*, et l'argent qu'on en retire servent à financer la protection sociale. Est-ce aussi simple ? Comment, s'interroge Dominique Velche, font les pays pour débattre ces questions à la fois techniques et terriblement humaines ?

Henri-Jacques Stiker, dénonçant le fossé entre « *l'administration des choses et celui des personnes* » montre que le statut des êtres semble tout à coup réglé par l'État, ses institutions ou par des organisations. Stat, la vieille racine indoeuropéenne du mot État, qu'on retrouve dans *statue* et dans *statut*, désigne l'ossature de

l'administration des choses et des hommes. C'est là le lent aboutissement d'une histoire européenne dont il retrace quelques notables étapes. La séparation des genres, entre l'invalidé et le vieillard, fut de mise des siècles durant sauf, rappelle-t-il, dans la dispense du travail qu'on donne volontiers aux enfants, aux vieillards et aux infirmes et qui constitue une communauté de destin pour des personnes de statut pourtant différent. Citant Michel Serres, lequel ironise sur le management qui tient lieu de culture à nos élites, il adosse sa démonstration à des considérations d'ordre anthropologique. « *L'homme naît un et meurt multiple* » écrivait Paul Valéry, parce que les facettes de l'homme, d'un seul homme, se déploient, interfèrent, s'embrassent ; parce que cette femme âgée qui, porteuse d'une défaillance chromosomique travaille, aime et pense, on ne peut faire autrement que penser à notre tour cette question de la personne handicapée vieillissante dans une perspective de l'entièreté de la personne. C'est donc une pensée du sujet qui bute contre la répétition de vieux schèmes de pensée, ceux qu'a toujours nourris la passion de la classification.

La discrimination au travail pour les personnes en situation de handicap, dont les ressorts peuvent être expliqués par des raisons fantasmagoriques dont il est toujours malaisé de mesurer le poids, est démontée par Claude Hamonet, médecin et anthropologue : « *pour être reconnu travailleur handicapé, il faut montrer ses déficiences-infirmités et sa faiblesse. Pour être recruté, il faut montrer ses capacités. Il ne faut donc pas s'étonner du constat calamiteux de l'insertion au travail des personnes en difficultés fonctionnelles* ». Or, des outils aujourd'hui existent, qui permettent de s'affranchir de ce paradoxe intenable notamment lorsque les travailleurs vieillissent et se fatiguent. Entre autres interrogations, Philippe Velut examine la possibilité d'abandonner l'idée de travailleurs handicapés. Il s'agirait peut-être, selon lui, d'égaliser les chances de réévaluation du travail du fait de la fatigue, du vieillissement et de l'usure des travailleurs, en situation de handicap ou non. Nous travaillons en général plus longtemps et sommes tous, à ce titre, en attente de solutions communes.

À l'heure où l'on ne parle plus de Centre d'aide par le travail (CAT), mais d'établissement et service d'aide par le travail (Esat), les problèmes connus sous l'ancienne appellation demeurent. Ainsi, l'analyse épidémiologique que consacre Philippe Leroux à la population de travailleurs porteurs de déficiences mentales et psychiques montre que certaines personnes atteintes « *d'un trouble mental* » sont plus à risque que d'autres du point de vue du désinvestissement personnel ou professionnel. Placée dans le registre de l'intériorité, de l'élaboration psychique du vieillissement, la contribution de Mireille Trouilloud, invite à une prise de conscience du dedans. La perception du temps, le regard porté sur ses propres parents par le fils sexagénaire atteint d'une déficience mentale, son impuissance apprise parfois, figé dans « *l'être bête* », tout cela témoigne de la solitude profonde des personnes. Les signes qui s'installent au travail sont ceux de la perte et de la baisse. Souffrance parfois, également de ne pas sentir sur soi posé le regard qu'on porte d'ordinaire à l'homme d'expérience. Le travailleur « *handicapé vieillissant* » n'est pas reconnu comme compétent, expérimenté, il est perçu comme usé et désinvesti. Le passage, ensuite, des plus déroutants, que représente la fin du travail pour une personne

lorsqu'elle est porteuse d'une déficience psychique, est parfois signé par l'entrée dans une maison de retraite. Les parents n'ont pas vu vieillir l'enfant, et ils cherchent déjà pour lui une maison de retraite, ce qu'ils ont tant de mal à penser pour eux. Le doute assaille chacun, le professionnel accompagnateur dont les compétences sont mises à l'épreuve par cette nouvelle donne, les parents, la personne elle-même, et on aurait bon compte à envisager dans cette dimension un accompagnement social renouvelé, on aurait raison de vouloir repotentialiser les dynamiques familiales lorsqu'elles sont faibles. Les personnes vieillissantes qui, lorsqu'elles quittent leur travail en atelier protégé, sont souvent contraintes d'abandonner aussi leur foyer, rappelle Philippe Pitaud. Prend-on la mesure de l'intensité de pareils changements ? Madeleine, Arlette, ou encore Colette témoignent de leur désarroi au fil de courts entretiens, et l'analyse de Philippe Pitaud, sans nier la difficulté psychologique des personnes, de conclure à des recommandations d'ordre administratif, technique et législatif. Car, si l'on comprend, à la lecture de l'ouvrage que nos sociétés industrialisées n'ont pas pris la mesure de l'ampleur du problème, Nancy Bretenbach, quant à elle, s'attache à un peu de prospective. On retiendra, entre autres traits de son chapitre, qu'elle articule autour de différents scénarii, prenant à l'appui de sa démonstration des données chiffrées, ce que ne manquent pas de faire, du reste, la plupart des contributeurs, on retiendra, donc, les points sans doute centraux de son analyse : ignorance du problème de vieillissement, concurrence des autres publics prioritaires, mauvaises conditions de vie et de travail, attitudes discriminatoires. Un livre donc qui donne d'abord à réfléchir et qui présente l'intérêt d'apporter déjà quelques réponses, en ouvrant la voie à des travaux futurs prometteurs.

Denis POIZAT
Maître de conférences
à l'Institut des sciences et pratiques d'éducation et de formation - Lyon